



Comité Consultatif pour les Eaux Occidentales Septentrionales

Manche (GT3)

PROCÈS-VERBAL

Jeudi 13 novembre 2014

11h00 – 12h:30

CNPMEM, Paris

Président : Daniel Lefèvre

Rapporteur : Jim Portus

1. Bienvenue

Le Président a donné la bienvenue à Paris aux membres, aux observateurs et aux invités. La liste complète des participants est jointe (Annexe I).

- Personnes excusées : Michael Keatinge, (Directeur CCEOS), Luc Corbisier (SDVO, Belgique), Konstantinos Kokosis (EBCD, représenté par Sandra Sanmartín) et Miquel Ortega (Fundació ENT, représenté par Stéphan Beaucher) ;
- Approbation de l'ordre du jour : L'Ordre du jour est approuvé ;
- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion (Edimbourg, mercredi 2 juillet 2014) : Le compte-rendu de la réunion a été distribué au préalable à tous les membres du GT3. Le Président a demandé une modification concernant le rapport sur la Coquille Saint-Jacques. Les participants à la réunion avaient proposé une évaluation complète des quantités débarquées, c'est-à-dire « prises totales » à la place du terme utilisé « capacité » pour l'activité concernant la Coquille Saint-Jacques en Manche VIIde.
- Élection du Président, du Vice-président et du Rapporteur du GT3 pour le prochain mandat (du 1^{er} octobre 2014 au 20 septembre 2017)
Daniel Lefèvre a fait savoir qu'il souhaiterait continuer en tant que Président pour un prochain et dernier mandat de 3 ans avant de prendre sa retraite.
Jim Portus a annoncé qu'il serait heureux de continuer en tant que Vice-président et Rapporteur du groupe.
Aucun autre candidat n'a été proposé et les membres ont approuvé à l'unanimité la réélection de Daniel Lefèvre et Jim Portus.



2. Cadre de Gestion pour les Coquilles Saint-Jacques en Manche (VIIdc)

Le Président a remercié les dirigeants du Projet GAP2, Giles Bartlett et Erin Pridle pour avoir convoqué une réunion aussi utile. Le rapport de la réunion devrait être rapidement disponible en français et il a été demandé à la Coordinatrice du CNPMM, Delphine Ciolek, de valider et de réviser le texte en coordination avec le Secrétariat. Alex Rodriguez a confirmé que la version française serait disponible dans 2 ou 3 semaines. Tous les commentaires envoyés par les membres français ont été inclus et le compte-rendu sera publié sur le site web du CCEOS.

Résultats de la réunion GAP2

Giles Bartlett (WWF UK) a fourni une mise à jour sur l'atelier GAP2 et une proposition pour les prochaines étapes, incluant une seconde réunion GAP2 qui devrait se tenir en France. (La présentation est disponible sur le site web du CCEOS).

Erin Priddle (EDF UK) a résumé les recommandations et expliqué la feuille de route et la marche à suivre. (Sa présentation est également disponible sur le site web du CCEOS).

Le Président a rappelé aux participants que le premier GT sur les Coquilles Saint-Jacques en Manche avait eu lieu à Londres, en 2009, mais qu'à cette époque, les membres n'étaient pas prêts à se réunir et harmoniser les mesures techniques et les régimes de gestion. Il a instamment demandé aux membres de collaborer pleinement dans une seconde réunion GAP2 en Basse-Normandie, début 2015.

ACTION **Le Comité de Pilotage des Coquilles Saint-Jacques en Manche de GAP2 organisera un atelier sur les Coquilles Saint-Jacques en Manche pour fin janvier / mi-février 2015 dans lequel participeront toutes les parties prenantes concernées des pêcheries et avec la collaboration des représentants du CNPMM et le Secrétariat. Le développement et l'utilisation de Mesures Techniques feront partie de l'ordre du jour de cet atelier.**

Il a été noté que le succès de l'initiative GAP2 était important pour l'industrie des deux côtés de la Manche.

John Hermse a fait savoir son accord sur le fait que les résultats de la réunion GAP2 à Brixham étaient positifs mais que le principal problème était toujours le manque de données scientifiques correctes. En outre, il a été noté que certains sujets devaient être traités concernant l'effort et les régimes de gestion pour les navires de plus et



de moins de 15 m, pour l'harmonisation des mesures techniques et pour la sécurité alimentaire.

Alain Coudray a préconisé que des scientifiques des deux côtés de la Manche, c'est-à-dire de la France et du Royaume-Uni, soient présent.

Giles Bartlett a expliqué que le budget prévisionnel pour organiser une telle réunion approcherait les 35 000 livres sterling et que le WWF avait alloué, au nom du Projet GAP2, un budget de 25 000 livres sterling pour cet événement. Le projet avait donc besoin d'un cofinancement des collègues français et du CCEOS.

3. Gestion du bar

- Compte-rendu de l'atelier inter-CC sur le bar (Dublin, 18 septembre 2014)

Bertie Armstrong, Barrie Deas (co-présidents de la réunion du CCEOS et du NSAC) et Alexandre Rodriguez (coordinateur principal, Secrétariat du CCEOS) ont fourni une présentation générale des débats et des résultats de l'Atelier inter-CC sur le bar qui s'est tenu à Dublin Castle le 18 septembre 2014.

Toutes les informations importantes concernant la réunion (les actions, documents et présentations et un lien vers le questionnaire) sont disponibles sur le site web du CCEOS.

- Prochaines étapes : avis sur les propositions de gestion de l'UE

Les membres se sont prononcés pour les restrictions sur les prises des pêcheries récréatives et commerciales.

Des inquiétudes ont été exprimées sur le fait que le Bar soit ou ne soit pas considéré comme une espèce pélagique dans le cadre de l'Obligation de Débarquement car il fait partie des limites dans les prises. La Commission n'a pas émis de réponse claire ; le bar pourrait être inclus mais l'on estime que cela ouvrirait une « boîte de Pandore ».

ACTION BAR : Le Secrétariat du CC poursuivra le dialogue avec le NSAC et le SWWAC afin d'organiser un atelier sur le bar avant fin 2014 ou début 2015 ;

4. Point sur le Projet ACRUNET relatif à la gestion du crabe brun - René-Pierre Chever

La présentation fournie est disponible sur le site web du CCEOS.



Les membres ont indiqué qu'ils considèrent ce projet comme fort intéressant qui devrait se poursuivre dans une seconde phase.

La présentation a soulevé des questions sur Latent Capacity au Royaume-Uni et sur les limites de son activation.

M. Chever a expliqué qu'en France, le système des licences pour le crabe est strict et qu'aucun effort supplémentaire n'est possible. Cependant, le système n'est pas aussi rigide au RU ni en Irlande et en théorie, ces flottes pourraient modifier leur activité, en déplaçant éventuellement leurs efforts du poisson blanc vers le crabe.

Jim Portus a précisé les exigences relatives aux licences au RU, où il existe une licence « casier » et une limite de débarquement autorisée pour les navires sans licence. Les pêcheurs qui prennent du poisson blanc ne pourraient pas passer aux casiers et par conséquent, il semble que la réglementation ne soit pas bien comprise. Il existe un domaine dans lequel ACRUNET a besoin de diriger les travaux avec chacun des Etats membres concernés par la pêche.

ACTION **ACRUNET invite Jim Portus ou un autre membre CCEOS du RU à participer dans le GT d'ACRUNET afin d'expliquer aux Etats membres la réglementation sur leur système de licence.**

5. Mise en place de l'obligation de débarquement dans les pêcheries de la Manche

Bertie Armstrong (Président du CCEOS et principal représentant du CC devant le Groupe des Etats membres pour les EOS) a résumé les débats qui se sont tenus jusqu'à présent. L'objectif du CCEOS est d'influencer le débat au sein du Groupe des Etats membres sur les EOS. Le CC a été invité à participer au Groupe Technique et il a reçu une demande spécifique pour diriger ce groupe vers le développement des plans de rejets en conformité avec les exigences de l'Obligation de Débarquement. Dans ce contexte, les espèces et l'approche basée sur les pêcheries étaient les deux options réalistes.

Au cours du débat qui s'est ensuivi, les membres ont estimé qu'une approche progressive était nécessaire pour éviter des conséquences très néfastes d'un point de vue socio-économique.

Les membres ont également convenu que l'OD soulevait des complexités probablement avec des conséquences inattendues. L'identification des zones de l'accord a été considérée comme essentielle. L'établissement de phases séquentielles, basées sur des justifications et des motifs clairs, a été considéré comme crucial. La progression au cours d'une période était nécessaire afin d'éviter des retombées économiques et sociales.



Une mise en place équilibrée des nouveaux régimes de gestion des pêcheries a été considérée essentielle. Les membres ont soutenu que de tels régimes devraient être simples, éviter une longue liste d'espèces, éviter les risques majeurs et contenir un calendrier de travail approprié et progressif, qui constituerait un équilibre entre l'approche des espèces et celle des pêcheries. Ils se sont montrés particulièrement inquiets sur le fait que les plans de rejets permettent une certaine souplesse afin de réduire au minimum les effets néfastes tout en assurant des bénéfices inattendus.

ACTION : Mise en place de l'Obligation de Débarquement : Former un groupe de rédaction afin de : rechercher le consensus sur l'approche du CC (approches des pêcheries ou des espèces), approuver une période d'échelonnement et une justification, et prendre en compte les avantages et les inconvénients associés.

6. Opportunités de pêche de la CE pour 2015

- RAIE BRUNETTE

Les membres ont déclaré leur souhait de pêcher cette espèce en 2015.

Irene Kingma a manifesté son accord avec l'excellente analyse et portée de la lettre du CC.

ACTION Soumettre à ExCom une lettre révisée sur la gestion de la raie brunette qui inclurait les commentaires d'Irene Kingma et de Caroline Gamblin ;

- POCHETEAUX ET RAIES

Les participants ont été informés que les Etats membres pourraient considérer un TAC par stocks individuels plutôt que par espèces. Un appel à la prudence est lancé concernant cette approche en raison des éventuels effets néfastes sur la Stabilité Relative.

Le représentant de la Commission présent à la réunion a expliqué que les données sur ces pêcheries étaient insuffisantes et que bien que certaines données soient disponibles, un déficit pour le minimum exigé de 4 années de données subsiste. Ceci étant, il est noté qu'il existe un potentiel pour les pocheteaux et les raies pour qu'ils agissent comme des espèces envahissantes, avec les risques associés de fermeture de pêcheries. Référence a été faite à une nouvelle proposition de la France sur ce sujet et le CC a informé que pour avoir une influence, une proposition devrait être présentée sans tarder.

- REQUINS



Les membres ont exprimé leur inquiétude sur le fait que les palangriers étaient en train de porter tout le poids des prises accessoires de ces espèces.

- SOLE VIId

Les membres du RU ont indiqué qu'ils se réjouissaient que les membres belges aient pris l'initiative et adressé par écrit leurs inquiétudes à DG Mare sur la gestion future de ce stock.

Les membres ont soutenu le projet du plan de gestion du CCEOS pour la Sole VIId et ont convenu de se réunir pour confirmer les données de la flotte côtière du RU sur les engins dormants et de partager les expériences des travaux précédents sur VIIe et la Sole de la Mer du Nord.

De son côté, la Commission a déclaré qu'elle approuve l'approche sur le MAMP développée par les Etats membres.

- SOLE VIIe

Jim Portus a expliqué qu'il s'agit d'un des 4 stocks seulement avec une proposition d'augmentation de TAC et qu'une augmentation au-delà de 2%, bien qu'improbable, se justifierait.

Paul Françoise a précisé qu'il l'approuverait pour la sole VIIe mais que pour le cabillaud, la raie brunette et autres stocks en VIIe, les pêcheurs français s'opposent totalement à la décision prise par la CE et les législateurs.

7. Résumé des actions et des propositions du Comité Exécutif

COQUILLE SAINT-JACQUES EN MANCHE

- Établir un groupe Projet GAP2 – Coquilles Saint-Jacques en Manche pour organiser un atelier de suivi fin janvier ou début février 2015 incluant toutes les parties prenantes des pêcheries concernées du RU, la France, la Belgique et l'Irlande. Un représentant du CNPMM assurera la liaison et le Comité de Pilotage coordonnera l'organisation et l'aspect financier. Les résultats et les objectifs, tel que présentés par Erin Priddle, serviront de base à l'ordre du jour et un débat spécifique sur les Mesures Techniques sera inclus.

PROJET ACRUNET SUR LE CRABE BRUN

- Le Groupe soutien le travail réalisé par ACRUNET jusqu'à ce jour et approuve le développement de la proposition du projet ACRUNET II.



- Jim Portus, Dave Cuthbert et tous les autres membres du CCEOS intéressés participeront aux réunions du *GT ACRUNET* à venir afin d'apporter des précisions sur les réglementations des Etats membres concernant le système de licence pour le crabe brun au RU.

MISE EN PLACE DE L'OBLIGATION DE DEBARQUEMENT

- Former un groupe de rédaction afin de : rechercher le consensus sur l'approche du CC (approches des pêcheries ou des espèces), approuver une période d'échelonnement et une justification, et prendre en compte les avantages et les inconvénients associés.

OPPORTUNITES DE PECHE DE LA CE POUR 2015

Inclure dans l'avis les commentaires ci-dessous :

Pocheteaux et raies

- Inviter les Etats membres à réfléchir sur les TAC par stock individuel plutôt qu'un seul TAC pour l'ensemble des pocheteaux et des raies (par ex. *Raja clavata*, *Raja undulata*).

Raies brunettes

- Soumettre au Comité Exécutif une lettre révisée portant sur la gestion des raies brunettes afin d'obtenir une réouverture réglementée de la pêcherie, et incluant les commentaires des représentants des ONG (coordinateur : Irene Kingma) et de l'industrie (coordinateur : Caroline Gamblin). Montrer dans le corps du texte, et non en annexe, la position minoritaire des ONG qui ont participé dans le processus.

Sole VIId

- Le Groupe soutien une lettre du CCEOS, dont l'auteur du projet est Emiel Brouckaert, contenant une proposition pour développer un plan de gestion pour la Sole VIId, en y ajoutant les données de la flotte côtière du RU sur les engins dormants, les engins passifs français et les chalutiers (à perche) belges
- Échanges de points de vue sur les meilleures pratiques et le partage du savoir-faire et de l'expérience des travaux précédents sur VIId et la sole de la Mer du Nord.

LA SEANCE EST LEVEE A 13H10.



ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES		
Prénom	Nom	Organisation
Daniel	Lefèvre	CRPMEM Basse-Normandie – Président GT3
Jim	Portus	South West Fish Producers' Organisation – Vice-président et Rapporteur GT3
Bertie	Armstrong	Scottish Fishermen's Federation
Giles	Bartlett	World Wildlife Fund
Stéphan	Beaucher	Fundació ENT
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Richard	Brouzes	Copeport Marée OPBN
René-Pierre	Chever	CDPMEM du Finistère
Alain	Coudray	CDPMEM des Côtes d'Armor
John	Crudden	European Angler's Alliance
Dave	Cuthbert	New Under-Ten Fishermen's Association (NUTFA)
Barrie	Deas	National Federation of Fishermen's Organisations (NFFO)
Caroline	Gamblin	Comité National des Pêches Maritimes
André	Gueguen	OPOB – Pêcheurs de Bretagne
François	Hennuyer	FROM Nord
John	Hermse	Scallop Association
Irene	Kingma	Dutch Fisheries Organisation
Olivier	Leprêtre	France Pêche Durable et Responsable



John	Lynch	Irish Fishermen's Organisation
Geert	Meun	Dutch Fisheries Organisation
Jacques	Pichon	Pêcheurs de la Manche et d'Atlantique
Delphine	Roncin	CRPMEM Nord / Pas de Calais / Picardie
Sandra	Sanmartin	Bureau Européen pour la Conservation et le Développement
Dominique	Thomas	CME OP
Paul	Trebilcock	Cornish Fish Producers' Organisation
Caitlín	UíAodha	Irish South and East Fish Producer's Organisation

OBSERVATEURS		
Prénom	Nom	Organisation
David	Beard	Manx Fish Producer's Organisation
Delphine	Ciolek	CNPMEM
Angus	Cragg	DEFRA, UK
Gonzague	De Moncuit	Direction des Pêches – France
Marta	García Merchán	SGPESCA - Espagne
Marc	Ghiglia	UAPF / Président AG CCEOS
Iain	Glasgow	DEFRA
Laurent	Markovic	DG MARE – Commission Européenne
Alan	McCulla	ANIFPO
Miquel	Ortega	Fundació ENT
Erin	Priddle	Environmental Defense Fund
Glenn	Quelch	Agence Européenne de Contrôle des pêches
Liane	Veitch	ClientEarth



SECRETARIAT CCEOS		
Prénom	Nom	Organisation
Conor	Nolan	Secrétaire Exécutif
Alexandre	Rodríguez	Assistant Exécutif – Politique et Information
Joanna	McGrath	Assistant Exécutif – Finances et Administration